

LES MISSIONS DU SERVICE PETITE ENFANCE MORET SEINE & LOING

- proposer différents modes d'accueil pour les enfants en fonction des besoins des familles
- accueillir les enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique
- veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être des enfants
- concourir à leur éveil et à leur intégration sociale
- organiser des animations autour de la parentalité plusieurs fois dans l'année

LES 18 COMMUNES DE MORET SEINE & LOING BÉNÉFICIENT DU SERVICE PETITE ENFANCE

CHAMPAGNE-SUR-SEINE • DORMELLES • FLAGY
LA GENEVRAIE • MONTIGNY-SUR-LOING
MORET-LOING-ET-ORVANNE [ÉCUELLES/ÉPISY/
MORET-SUR-LOING/MONTARLOT/VENEUX-LES SABLONS]
NANTEAU-SUR-LUNAIN • NONVILLE • PALEY
REMAUVILLE • SAINT-MAMMÈS • THOMERY
TREUZY-LEVELAY • VERNOU-LA-CELLE-SUR-SEINE
VILLECERF • VILLEMARÉCHAL [SAINT-ANGE-LE-VIEIL/
VILLEMARÉCHAL] • VILLEMER • VILLE-SAINT-JACQUES

CONTACTS

**Service
Petite Enfance
Moret Seine
& Loing**
24, rue du Pavé Neuf
77250 Moret-sur-Loing
Tél : 01 60 70 77 60
petite.enfance@ccmsl.com

**Relais
Petite Enfance
au C'entre Seine & Loing**
98, rue Grande
77430 Champagne-sur-Seine
Tél : 01 64 70 63 19
relaispetiteenfance@ccmsl.com

PMI
Maison départementale
des solidarités
1, rue André Thomas
77130 Montereau-Fault-Yonne
Tél : 01 60 57 22 00
Maison départementale
des solidarités
1 rue Beauregard – BP 113
77793 Nemours Cedex
Tél : 01 60 55 20 83

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT



Edito

UN SERVICE PETITE ENFANCE ATTENTIF AUX BESOINS DES FAMILLES



L'accueil des jeunes enfants est au cœur des préoccupations des élus de MSL et des professionnel(le)s de la Petite Enfance. Pour les jeunes parents, le besoin d'un mode d'accueil est souvent source

d'interrogations, d'inquiétudes et particulièrement à la veille de la reprise d'une activité professionnelle.

C'est pourquoi la volonté de nos élus est de diversifier les structures d'accueil pour répondre, au plus près, aux besoins des familles.

Répartis sur l'ensemble du territoire, l'accueil familial, les crèches collectives, le multi-accueil, ou la Halte-garderie itinérante offrent une grande variété de choix aux parents.

Les structures favorisent la mixité sociale et d'âge, ainsi que l'intégration culturelle. Ce sont des lieux de vie, de rencontres, de socialisation, de prévention et des espaces de soutien à la parentalité.

Les animatrices du Relais Petite Enfance sont à l'écoute des familles pour les informer et leur présenter les différents modes d'accueil existants sur le territoire.

Nous souhaitons pour les enfants et leurs familles des modes d'accueil de qualité s'articulant autour d'un projet éducatif élaboré en équipe par les professionnel(le)s de la Petite Enfance.

Patrick Septiers
Président de la
Communauté de Communes
Moret Seine & Loing

Accueil des enfants

Vous allez ou venez d'avoir un enfant, le Service Petite Enfance Moret Seine & Loing vous propose différents modes d'accueil.

Prenez contact avec le Relais Petite Enfance par téléphone au 01 64 70 63 19 ou par courriel :

relaispetiteenfance@ccmsl.com

Vous pouvez aussi vous connecter sur le site de la CAF :

mon-enfant.fr



Une commission d'entrée se réunit plusieurs fois par an pour statuer sur les demandes des familles (dates sur le site www.ccmsl.fr).

Le Relais Petite Enfance vous accueille avec ou sans rendez-vous

→ CHAMPAGNE-SUR-SEINE
C'entre Seine & Loing, 98 rue Grande, 01 64 70 63 19
Lundi : 8h30 - 12h30, mardi : 8h30 - 17h30,
jeudi : 8h30-18h, jusqu'à 19h30 en semaine paire,
vendredi : 8h30-17h30

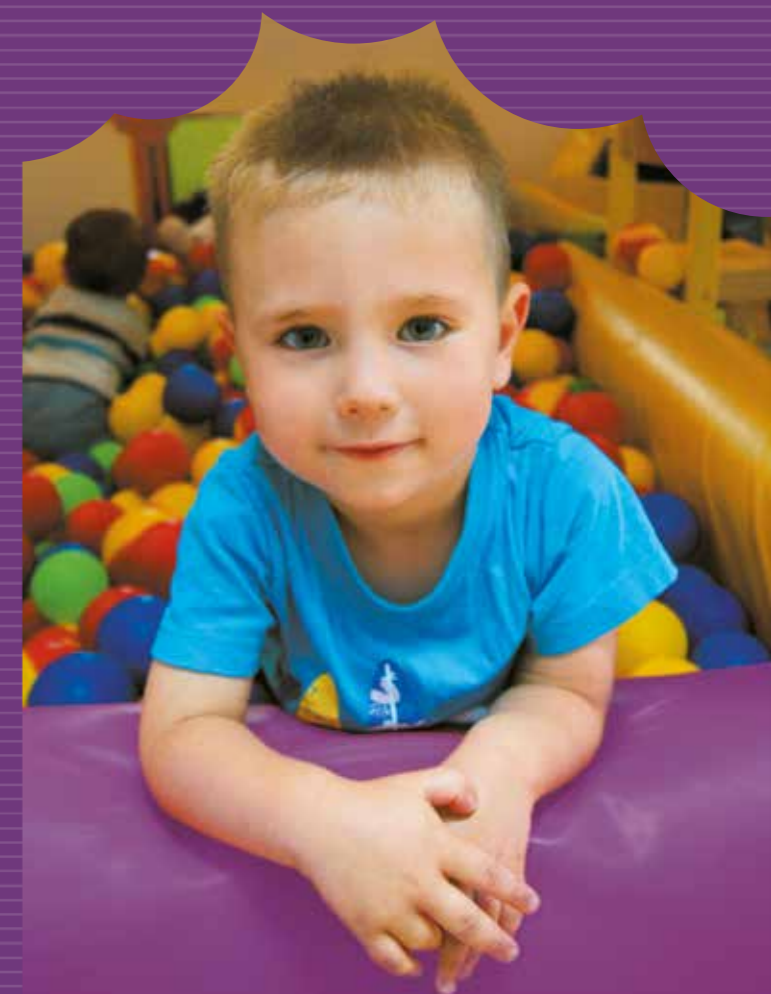
→ MORET-LOING-ET-ORVANNE
La Grange aux enfants, 24, rue du Pavé Neuf,
Moret-sur-Loing, 01 60 70 77 60
Mardi : 13h30 - 18h, jeudi : 13h30-17h,
vendredi : 13h30-17h

→ VILLEMER
L'Espace des Habitants, Rue des Marronniers, 01 64 32 81 83
Vendredi : 13h30-17h

msl
Moret Seine & Loing
Communauté de Communes
Petite Enfance

www.ccmsl.fr

ACCUEIL DES ENFANTS
à partir de 2 mois et demi



Les structures d'accueil

Crèche collective

LES MOUSSAILLONS

29, rue des Trop-Chères, Saint-Mammès



- **Pour quel âge?:** enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil:** accueil collectif
- **Temps d'accueil:** régulier et occasionnel
- **Horaires:** accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- **Particularités:** l'accueil des enfants est réparti en trois unités : 1 unité de bébés et 2 unités d'âges mélangés.
- **Capacité d'accueil :** 30 enfants

Accueil familial

GRAINE D'ÉVEIL

Tou(te)s les assistant(e)s maternel(le)s sont domicilié(e)s à MSL
Pour les jeux collectifs : 24, rue du Pavé Neuf, Moret-sur-Loing
ou à la crèche collective de Saint-Mammès



- **Pour quel âge?:** enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil:** accueil familial
- **Temps d'accueil:** régulier
- **Horaires:** accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h
- **Particularités:** la capacité d'accueil au domicile des assistant(e)s maternel(le)s est de 2 à 4 enfants maximum. À partir de 18 mois, chaque enfant est accueilli pour des temps de jeux collectifs à la Grange aux enfants à Moret-sur-Loing, à la crèche collective de Saint-Mammès (1 matinée par semaine) ou au Pôle famille de Veneux-Les Sablons.

Crèche

LES JEUNES POUCES

98, rue Grande, Champagne-sur-Seine



- **Pour quel âge?:** enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil:** accueil collectif
- **Temps d'accueil:** régulier et occasionnel
- **Horaires:** accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h
- **Particularités:** L'accueil des enfants est réparti en deux unités : 1 unité de 8 bébés et une unité de 10 moyens et grands.
- **Capacité d'accueil :** 18 enfants

Multi-accueil

LA FARANDOLE

31, rue du Pavé Neuf, Moret-sur-Loing



- **Pour quel âge?:** enfants à partir de 12 mois
- **Mode d'accueil:** accueil collectif
- **Temps d'accueil:** régulier et occasionnel
- **Horaires:** accueil lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30
- **Particularités:** L'accueil des enfants se fait dans une seule unité de vie, d'âge mélangé. L'accueil est possible en demi-journée ou en journée en fonction des besoins des familles et des possibilités de l'enfant à vivre la séparation et à appréhender la vie en collectivité.
- **Capacité d'accueil :** 20 enfants en matinée, 15 enfants en journée complète

Halte-garderie itinérante

LES MATINÉES À JOUER



- **Pour quel âge?:** enfants à partir de 15 mois
- **Mode d'accueil:** accueil collectif itinérant
- **Temps d'accueil:** régulier et occasionnel
- **Capacité d'accueil :** 13 enfants

Une équipe de professionnelles accueille vos enfants dans différentes structures de la Communauté de Communes Moret Seine & Loing et du territoire.



Champagne-sur-Seine,
lundi de 8h30 à 12h
et jeudi de 14h30 à 17h au
Centre Social, 98 rue Grande.



Saint-Mammès, vendredi de
8h30 à 11h30 (jusqu'à 16h30
pour l'accueil en journée
continue) à la crèche
collective Les Moussillons,
29 rue des Trop-Chères.



Montigny-sur-Loing, mardi
de 9h à 11h45 et jusqu'à 16h
pour l'accueil en journée
continue au centre de loisirs,
22 rue des Hautes Bornes
(hors vacances scolaires).



Villemer, mercredi et
jeudi de 9h à 12h
à l'Espace des Habitants MSL,
rue des Marronniers
(hors vacances scolaires).

Les modes d'accueil

L'accueil des enfants se fait dans des structures adaptées à la vie en collectivité. L'accompagnement est assuré par une équipe de professionnelles (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, pédiatre...)

- LA CRÈCHE COLLECTIVE LES MOUSSAILLONS
- LA CRÈCHE LES JEUNES POUCES
- LE MULTI-ACCUEIL LA FARANDOLE
- LA HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE LES MATINÉES À JOUER

La référente santé et accueil inclusif est disponible pour les parents, sur l'ensemble des structures pour accompagner les équipes, mettre en œuvre les soins (PAI...) adaptés aux jeunes enfants accueillis. Elle permet d'accueillir des enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique.

L'accueil au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le)

L'ACCUEIL FAMILIAL

L'accueil des enfants se fait au domicile d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s salarié(e)s par MSL.

→ GRAINE D'ÉVEIL

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

L'accueil des enfants se fait au domicile d'assistant(e) maternel(le) agréé(e) employé(e) par un particulier.

→ Renseignements auprès du Relais Petite Enfance

LA GARDE À DOMICILE

Les parents peuvent employer à leur domicile une personne dont les fonctions sont de prendre en charge le ou les enfants de la famille. → Renseignements auprès du Relais Petite Enfance

Les temps d'accueil

L'ACCUEIL RÉGULIER

Les parents s'engagent à confier leur enfant, à des jours et des horaires définis à l'avance. L'accueil est contractualisé, réservé et planifié.

- LES MOUSSAILLONS
- LES JEUNES POUCES
- GRAINE D'ÉVEIL
- LA FARANDOLE
- LES MATINÉES À JOUER

L'ACCUEIL OCCASIONNEL

Les parents ont un besoin d'accueil ponctuel, prévu et connu à l'avance. L'enfant est connu de la structure (inscription et familiarisation faites).

- LES JEUNES POUCES
- LA FARANDOLE
- LES MATINÉES À JOUER
- LA CRÈCHE COLLECTIVE LES MOUSSAILLONS

L'ACCUEIL D'URGENCE

Il peut être réalisé en cas de besoin urgent et ponctuel n'ayant pas pu s'anticiper. Il permet de répondre à des situations imprévues comme un problème de santé d'un parent ou d'un(e) assistant(e) maternel(le). Il s'effectue sur une durée maximale de

3 semaines (renouvelable une fois) pour accompagner la recherche d'une solution plus pérenne.

→ Renseignements auprès du Relais Petite Enfance :
relaispetiteenfance@ccmsl.com
ou petite.enfance@ccmsl.com